

Réf: Dossier 176531

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PHANUEL OPTIQUE »

Siège Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
GONZAGUEVILLE DEUX PLATEAUX NON LOIN DU LYCEE
MUNICIPAL DE PORT BOUET, Lot 114, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/01/2023, et enregistrés au CEPICI le 13/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHANUEL OPTIQUE »

Objet :
-VENTE DE VERRE OPTIQUE
-CONSULTATION OCCULAIRE
-MONTAGE DE VERRERES
-DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :
l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Port-bouet, ABIDJAN PORT-BOUET
GONZAGUEVILLE DEUX PLATEAUX NON LOIN DU LYCEE
MUNICIPAL DE PORT BOUET, Lot 114, Ilot 10

Dirigeant(s) M N'DRIN N'GUESSAN GUY JOCELYN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00710 du 19/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05407/GTCA/RC/2023 du 19/01/2023

